



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation financière des CEIS

Question écrite n° 8854

Texte de la question

M. Aurélien Pradié attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation financière des collectivités territoriales et des associations locales, dont les dotations ont progressivement diminué depuis 2009 et n'ont pas été, dans le projet de loi de finances pour 2018, significativement rehaussées. Une telle situation financière engendre une précarisation des missions des associations, à l'image du Comité d'études et d'informations pour l'insertion sociale (CEIS), une association qui gère un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Au service des personnes vulnérables, l'association héberge notamment des personnes sans domicile fixe, des demandeurs d'asile et des personnes ayant besoin d'un accompagnement médical et psychologique. Cette question financière est d'autant plus importante qu'elle est solidaire de la lutte contre l'exclusion sociale et l'accompagnement des plus démunis, cause que défend précisément le Comité d'études et d'informations pour l'insertion sociale (CEIS). En effet, une diminution des moyens financiers auxquels peut prétendre le CEIS mettrait en péril le maintien de sa capacité d'hébergement, et par conséquent, toute une partie de son activité en faveur de l'inclusion sociale et de la pérennité de son activité. En novembre 2017, le Premier ministre et le ministre de l'éducation nationale, à l'occasion d'une rencontre avec les associations, détaillaient de nouvelles actions pour « soutenir le monde associatif et développer une société de l'engagement ». Les associations humanitaires et d'entraides sociales, telles que le CEIS furent pourtant les grandes oubliées. Saisi par les acteurs associatifs lotois, il lui demande donc des garanties pour le maintien et la sécurisation du financement des associations concernées.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Pradié](#)

Circonscription : Lot (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8854

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2018](#), page 4678

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)